



DÉCLARATION CONJOINTE du Secrétaire général de l'OTIF et du Président du Comité de l'OSJD

Nous sommes profondément attristés et regrettons l'état de guerre entre certains pays membres de nos organisations. Nous déplorons les pertes en vies humaines et les souffrances infligées. La souveraineté, l'autodétermination, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tout État doivent être respectées.

Nous sommes fondamentalement opposés à la guerre comme instrument de résolution de différends et nous rejetons fermement l'utilisation des chemins de fer dans les conflits armés. Les chemins de fer devraient connecter les gens, les nations et les pays, et contribuer à leur développement.

Les activités de nos organisations visent à développer et améliorer le transport international ferroviaire. Nous souhaitons exprimer notre soutien fort envers les décisions promouvant la paix, la coopération et le dialogue.

Dans l'esprit de la résolution A/RES/ES-11/1 de l'Assemblée générale des Nations unies, et en particulier de son point 15, nous appelons à la cessation des hostilités et au règlement du conflit par des moyens exclusivement pacifiques. Nous sommes convaincus que toutes les questions conflictuelles peuvent être résolues à la table des négociations, avec le soutien indéniable d'autres pays et organisations de la région et du monde entier. Ce n'est qu'ainsi qu'une solution pourra être trouvée qui mettra fin à la tragédie causée par la guerre.

Chacun et chacune d'entre nous travaillant honorablement pour le transport ferroviaire doit respecter le droit international et, sur la base de la coopération internationale et du respect mutuel, promouvoir et soutenir la paix et le développement économique.

Au nom de la coopération, agissons au sein de nos organisations pour le développement et la paix entre les pays.

Les versions chinoise et russe de la présente déclaration conjointe sont disponibles sur le [site Internet de l'OSJD](#).

